

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

École :	CHILLY	Date : 07/11/2025
Circonscription :	RUMILLY	
Heure de début :	18h30	Heure de fin : 19h52

Liste d'émargement des membres de droit :

Le directeur M.FOURNET
Raymond

Secrétaire de séance : Élodie MALRAS

Les enseignants de l'école :

	Signatures		Signatures
Mme TOSO Garance	Présente	Mme MUGUET Nathalie	Excusée
Mme FAIVRE Flora	Présente	Mme DURAND Alix.	Présente
Mme MALRAS Élodie	Présente	Mme CARTIER Tiphaïne	Présente
Mme .GROSSET Laurence	Présente		
Mme VIGUIER Emmeline	Excusée		
Mme DEPLANTE Marie	Présente		
Mme LEREBOURS Solène	Présente		

Le maire ou son représentant

Le délégué départemental de l'Éducation nationale

M . Maire	Signature	Mme / M.	Signature
Élu représentant M. JOURNET Bertrand	Présent		

Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :

	Signatures		Signature
Mme JOSSERAND Caroline	Présente		
Mme GALLET Léa	Présente		
Mme JUILLET Mélissa	Présente		
M. HENRIOT Antoine	Présent		
Mme NICOLAS Cécile	Présente		
Mme AUCHLIN Marie	Présente		
M. COISSIEU Philippe	Présent		
Autres : préciser la fonction		Mme / M.	
Mme / M.		Mme / M.	

Ordre du jour :

Orientations générales

Fonctionnement du conseil d'école

Orientations ministérielles

Les apprentissages, les parcours des élèves

Présentation de l'équipe enseignante

Les nouveaux programmes, les outils utilisés

Évaluations nationales

Gestion de la difficulté scolaire

Les usages du numérique

Axes du projet d'école en lien avec les apprentissages

Parcours scolaire des élèves

La vie et le bien-être de l'élève

Prévention du harcèlement

Déploiement des 30' APQ

La vie de l'école

Élections représentants des parents d'élèves

Effectifs

Travaux

Sécurité de l'école

Mairie

Communication des parents (questions des parents...)

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son

président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé à la circonscription. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Signatures :

Président de séance : FOURNET Raymond

Secrétaire de séance :MALRAS Élodie

Orientations générales

Fonctionnement du conseil d'école

Organisation :

Composition :

- Le directeur d'école, président.
- Le maire ou son représentant et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
- Les professeurs des écoles chargés de chaque classe.
- Autant de représentants titulaires de parents d'élèves qu'il y a de classes dans l'école et autant de suppléants.
- Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, s'il y en a un.

Fonctionnement :

- Il est constitué pour une année scolaire.
- Il se réunit au moins une fois par trimestre, soit trois fois par an.
- Il est ouvert aux partenaires extérieurs.

Compétences

Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur :

- Les modalités d'information des familles et des enseignants.
- Les classes découvertes.
- La garde des enfants.
- L'organisation de la cantine.
- Les activités post et périscolaires.
- L'hygiène scolaire.
- Les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.
- L'utilisation des moyens alloués.
- L'utilisation des locaux scolaires.
- Les projets d'action éducative.
- Les conditions d'intégration d'enfants handicapés.

Il est informé sur :

- La composition des classes.
- Le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.
- L'organisation des rencontres parents/enseignants.

Il donne son accord à :

- L'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- L'aménagement pour une durée limitée de l'organisation du temps scolaire.

Déroulement :

Seuls les parents titulaires sont autorisés à voter.

Orientations ministérielles.

Cette rentrée est axée autour de la circulaire de rentrée publiée au JO du 3 juillet 2025. Elle définit le cap du travail de l'année.

Tenir la promesse républicaine de l'École

élèver le niveau général et donner les mêmes chances à tous

➤ **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves, en s'appuyant sur :**

➤ de nouveaux programmes de français et de mathématiques dans tous les cycles

Cycle 1 : https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1?menu_id=68

Cycle 2 : https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2?menu_id=69

Cycle 3 : https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

- la reconquête de l'écrit
- l'accompagnement des usages de l'IA

➤ **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité, en s'appuyant sur :**

- la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

en luttant contre

- le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- les inégalités de genre : label égalité filles-garçons <https://eduscol.education.fr/4197/label-equalite-filles-garcons>

en promouvant

- une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo27/MENE2416076C>

en mettant en place

- le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire
<https://eduscol.education.fr/2078/connaitre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>

- le renforcement des parcours éducatifs :

EAC <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

Citoyen <https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>

Santé <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>

➤ **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble, en veillant à**

- la santé et le bien-être des élèves :

santé mentale <https://eduscol.education.fr/4063/agir-pour-favoriser-la-sante-mentale-et-le-bien-etre-des-eleves>

- les compétences psychosociales <https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales chez-les-eleves>
- la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30' APQ <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne-en-complement-de-l-eps>
- un usage raisonnable du numérique à l'école <https://eduscol.education.fr/1482/promouvoir-un-numerique-raisonne-l-ecole>
- la sécurité et la protection de tous : lutte contre le harcèlement <https://eduscol.education.fr/974/lutter-contre-le-harcelement-entre-eleves>

➤ L'enseignement et les projets proposés aux élèves seront construits autour de ces axes prioritaires. Le projet d'école intègre également ces priorités

Les apprentissages et les parcours de l'élève

Présentation de l'équipe enseignante

PS MS : Garance TOSO

PS MS : Flora FAIVRE

GS : Élodie MALRAS

GS CP : Laurence GROSSET

CP/CE1: Marie DEPLANTE

CP/CE1 : Solène LEREBOURS

CE1 CE2 : Nathalie MUGUET

CE2 CM1 : Alix DURAND

CM1 CM2 : Tiphaïne CARTIER

CM1 CM2 : Emmeline VIGUIER / Raymond FOURNET

Les nouveaux programmes

La maternelle :

Le cycle 1: Laurence Grosset présente les nouveaux programmes pour le cycle 1

https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1?menu_id=68

L'élémentaire :

Cycle 2 : Marie DEPLANTE présente les nouveaux programmes pour le cycle 2

https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2?menu_id=69

Cycle 3: Alix DURAND présente les nouveaux programmes pour le cycle 3

https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

Éduquer à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) :

présentation du contenu par les enseignants de chaque cycle :

Pour le cycle 1 : Connaitre son corps, la notion d'intimité, introduire la notion de secret, le respect dans les différences, exprimer son accord, son désaccord...

Pour le cycle 2 : Aborder les notions d'intimité, de respect, de consentement...

Pour le cycle 3 : Connaitre les changements de son corps et de celui des autres, repérer les situations de harcèlement, identifier des situations sexistes, approche du numérique...

Présentation du choix de la méthode de lecture en CP et décloisonnements

Les enseignants de CP utilisent les méthodes A moi de Lire, Pilotis et Trampoline

Les décloisonnements mis en place :

Les deux classes de CM1/CM2 pour l'histoire et l'anglais,

la classe de CE1/CE2 avec la classe de CM1/CM2 pour l'EPS et l'art visuel,

La classe de CM1/CM2 avec la classe de CE2/CM1 pour l'histoire et les sciences

La classe de CE2/CM1 avec la classe de CE1/CE2 pour les sciences et l'art visuel

Les classes de Gs et GS/CP pour l'anglais

Évaluations nationales :

Les évaluations des acquis des élèves répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser

- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité

-ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Du 8 au 19 septembre, tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Une réflexion se fait en équipe pour évaluer l'adéquation du projet d'école avec ces résultats et de l'affiner le cas échéant.

Voici l'analyse des résultats des CP (entrée au cycle 2), CE2 (fin de cycle 2) et CM2 (fin de l'école élémentaire) :

En CP : En français, les résultats des élèves sont très bons puisqu'ils se situent au-dessus de la moyenne des résultats de circonscription. Il y a très peu d'élèves en grandes difficultés. Les résultats sont très bons pour la compétence Manipulation de syllabes et compréhension de textes lus par l'enseignant

En mathématiques, les résultats s'alignent sur la moyenne de circonscription.

En CE2 : En français, les résultats des élèves s'alignent sur la moyenne de la circonscription, mais des difficultés apparaissent pour la compétence Compréhension d'un texte lu seul (lecture silencieuse), les résultats ont progressé en orthographe et en grammaire.

En mathématiques, les résultats s'alignent sur la moyenne de circonscription sauf sur la compétence Mémoriser des faits numériques, comme l'année dernière.(calcul mental, tables de multiplication)

En CM2 : En français, les élèves obtiennent des bons résultats, supérieurs à la moyenne de la circonscription avec cependant des difficultés en fluence (lecture à voix haute).

Enfin en mathématiques, les élèves obtiennent des résultats conformes aux autres écoles, avec de très bons résultats en calcul mental et sur les opérations posées. Des difficultés sont présentes sur l'utilisation de la droite graduée pour placer des nombres. Ces difficultés apparaissaient déjà l'année dernière.

Gestion de la difficulté scolaire de l'école :

APC : chaque mardi et jeudi de 11h35 à 12h05, pour les classes élémentaires sur proposition des enseignants, tous les jours de la semaine sur un temps plus court pour les classes maternelles.

Un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) peut être rédigé et mis en place pour des difficultés ciblées par l'enseignante. Les parents en sont informés à la mise en place et lors de bilans réguliers.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élevés en Difficulté ; composé d'enseignants spécialisés et de la psychologue scolaire) peut être sollicité pour tester des élèves ou mettre en place des actions destiné à aider les élèves en difficulté.

Les conseils de maîtres ou de cycle seront dédiés aux analyses des résultats des évaluations et à la mise en place d'actions au sein même de l'école pour gérer la difficulté scolaire. Deux conseils sont prévus pour le mois de Novembre.

Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) coordonne les moyens d'accompagnements humains au sein des écoles : gestion des AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap). A l'école de Chilly, il y a deux AESH qui accompagnent nos élèves (Mallorie VIONNET et Gwendoline ALBA)

Les usages du numérique :

L'école utilise un espace numérique de travail, BENEYLU, pour la communication avec les familles et comme support pédagogique (cahier de texte, pancartes, blog...).

Nous avons la chance d'avoir à notre disposition d'un TBI dans toutes les classes élémentaires, de plusieurs ordinateurs portables et de plusieurs tablettes.

Le projet IOTA est utilisé pour les classes de CM1 CM2 et CE2/CM1 pour l'apprentissage des compétences numériques (sécuriser son mot de passe, commencer à coder, rechercher des informations, vérifier la source d'un document...)

Axes du projet d'école en lien avec les apprentissages

Le projet d'école est un document qui a pour vocation de répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école. C'est un outil qui nous permet de travailler en cohérence à l'intérieur même de l'école mais aussi avec les autres partenaires de l'école (les parents notamment).

En 2024/2025, l'école a été évaluée, nous devons donc, cette année adapter notre projet d'école aux conclusions de cette évaluation. Six heures de concertation sont prévues cette année, les actions mises en place seront présentées au prochain conseil d'école, les évaluations nationales nous servent également à orienter nos actions.

Évaluation d'école de l'année 2024/2025 :

Suite à cette évaluation, trois axes se distinguent:

- Le pilotage du suivi des élèves à besoins particuliers, favoriser l'harmonisation des méthodes
- Assurer une continuité éducative (communication vers les familles, expliquer la place des devoirs, s'appuyer sur les besoins de l'enfant, le rythme biologique...). Une adaptation pour les PS a été mise en place cette année, leur temps méridien est adapté, ils ont accès à partir de 12h50 à la salle de sieste et peuvent s'endormir plus tôt.
- Structurer les différents parcours éducatifs (parcours culturel, citoyen, santé)

Parcours scolaire des élèves :

Conseil école collège

Des concertations sont organisées entre les enseignants de l'école et du collège.

LSU : Un livret scolaire unique à partir du CP

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège ont évolué pour ne plus former plus qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire.

Un carnet de suivi des apprentissages est utilisé en maternelle.

La vie et le Bien-Être de l'élève, le climat scolaire

Prévention du harcèlement :

La circonscription a souhaité le déploiement de la Méthode de La Préoccupation Partagée pour la gestion des situations d'intimidations et de conflits. Cette méthode non blâmant, s'efforce de faire partager une préoccupation, un souci par les adultes référents et les intimidateurs présumés, pour l'élève qui est la cible de l'intimidation. Elle recherche une fin rapide et durable des intimidations. Il y a, à ce jour, 2 référents, Mme Durand Alix et Mme Malras Élodie qui gèrent les situations.

Le restaurant scolaire est associé à cette prévention, la méthode utilisée leur a été présentée et un lien est établi régulièrement.

Le 7 novembre, est la journée nationale de lutte contre le harcèlement qui est organisée pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire. Les élèves du CE2 au CM2 ont répondu à un questionnaire, ils ont la possibilité, depuis cette année de préciser leur identité. Les résultats permettent à l'équipe de poursuivre la réflexion sur le bien-être des élèves et les dispositifs à mettre en place.

Des séquences d'enseignement sont également mises en place dans les classes, au cours de l'année avec un appui sur le cyberharcèlement pour les classes de CM1/CM2, la gestion des émotions pour les classes de cycle 1, l'utilisation des messages clairs, la moquerie pour les classes de cycle 2.

Déploiement des 30' APQ :

A l'école de Chilly, nous n'avons pas de programmation spécifique à ce dispositif, chaque enseignant d'élémentaire est libre d'organiser ces APQ (sous forme de jeux par exemple au changement d'activité ou en allant et revenant de récréation...), le personnel périscolaire peut nous aider aussi en organisant sur le temps du midi des activités sportives, avec des ateliers sportifs sur la journée du mardi par exemple...

La vie de l'école

Votes et approbations du conseil d'école :

Résultats des élections

Sur 381 inscrits, nous avons eu 130 votants, dont 16 bulletins nuls, soit un taux de participation de 34,12%.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'est pas modifié, il est rappelé lors du conseil, l'interdiction de tout objet connecté.

Suite à la demande d'un parent d'élève, le règlement intérieur sera transmis aux parents élus avant le conseil d'école pour en prendre connaissance.

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école.

Il sera communiqué aux familles, via l'ENT Beneylu.

Effectifs :

266 élèves inscrits, 3 élèves de plus par rapport à l'année dernière

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
33	27	35	35	40	26	32	38

Et répartis de la façon suivante :

PS/MS	PS/MS	GS	GS/CP	CP/CE1	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2
16/14	17/13	25	10/15	10/15	10/15	10/15	11/15	8/19	9/19
30	30	25	25	25	25	25	26	27	28

Soit une moyenne de 26,6 élèves par classe. L'objectif de cette répartition est de maintenir un effectif de 24/25 élèves pour les classes du cycle 2, à la rentrée. Il peut y avoir des arrivées en cours d'année scolaire.

Pour la rentrée de septembre 2026, voici la prévision d'effectif établie avec la mairie. Cette prévision ne comprend pas les élèves qui arriveraient à l'école avec une scolarité débutée dans une autre commune.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	33	27	35	35	40	26	32

Soit 251 élèves

Travaux

La mairie a fait installer durant l'été une alarme alerte PPMS.

La connexion internet pour ces nouvelles classes fonctionne.

Des films occultants ont été installés sur les vitres des sanitaires de la maternelle, est-il possible d'en installer également sur les baies vitrées vers la porte d'entrée de la maternelle ?

La toiture du bâtiment maternelle a été refaite pendant l'été.

Sécurité de l'école

Alerte Incendie

Nous ferons deux exercices évacuation dans le courant de l'année scolaire, cet exercice peut être réalisé sur le temps de sieste des maternelles.

Exercice PPMS

Le PPMS est un document qui établit la liste des risques naturels (mouvement de terrain, séisme, transport de marchandises dangereuses) et depuis novembre 2015 les risques liés à l'intrusion et aux attentats auxquels sont exposés les enfants et adultes présents dans l'école pour définir les actions à mettre en œuvre.

Cette année, le PPMS a été validé par le conseil municipal. Un système de déclenchement de l'alerte conforme aux recommandations du référent sécurité de l'inspection académique a été mis en place pendant l'été 2025.

Deux exercices PPMS sont à faire :

Le 1er sur le risque intrusion/attentat.

Un 2ème sur les risques naturels

Communication parents :

Un parent d'élève demande si il existe un protocole particulier lié à la présence des poux dans une classe.

Quand les poux apparaissent, une information est transmise via Beneylu pour informer les parents d'élèves et leur demander de mettre en place un traitement.

Une question est également transmise à la mairie pour le rappel du fonctionnement de la zone de dépôse qui a été aménagée près du portail élémentaire. Beaucoup de familles l'utilisent comme une zone de parking. Une communication sera assurée par la mairie.

Les enseignants renouvellent la demande de visualisation d'un espace d'accueil à l'intérieur de la cour de récréation élémentaire.